ANNONCE À TRANSMETTRE AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB: cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Voies Navigables de France

Correspondant: M. HEITZ Jean-Jacques, Cellule Marchés Publics, 25 rue de la Nuée Bleue CS 30367, 67010 Strasbourg cedex, tél.: 03 88 21 74 74, courriel: <u>jean-jacques.heitz@developpement-durable.gouv.fr</u>, adresse internet: http://www.vnf.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Environnement

Objet du marché : Travaux de remplacement des dispositifs amortisseurs du pare-chocs de l'écluse principale de Niffer.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

• Objet principal : 45248000

• Objets complémentaires : 45248100

Lieu d'exécution et de livraison : Ecluse principale de Niffer, 68680 Niffer

Code NUTS: FR42

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché de travaux consistant au remplacement des dispositifs amortisseurs du pare-chocs de l'écluse principale de Niffer
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les études d'exécution,

La dépose et le stockage du couvercle supérieur du châssis fixe,

La dépose et le stockage du fond arrière,

La dépose de l'articulation de liaison coulisseau/bielle (axes, entretoise porte joint,...),

La dépose du coulisseau et son stockage,

La fourniture et l'installation des nouveaux amortisseurs (trois (3) par rive) de type oléopneumatique,

La fourniture et la mise en oeuvre des éléments nécessaires à l'installation des nouveaux amortisseurs.

La fourniture des équipements éventuellement défectueux après démontage,

L'application de la protection contre la corrosion des nouveaux équipements,

Le transport des nouveaux équipements sur site,

Le montage et le réglage des nouveaux amortisseurs,

Le remontage des divers équipements préalablement déposés,

La fourniture des équipements nécessaires à la maintenance,

La fourniture du DOE (Dossier d'Ouvrage Exécuté).

- Valeur estimée (HT) : 214200 euros (Euros)
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Fourniture et installation des passerelles d'accès aux amortisseurs pour leur maintenance

Fourniture d'un joint de l'articulation coulisseau/bielle

Fourniture et remplacement de la rotule de l'articulation coulisseau/bielle

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 10 février 2013

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Origine du financement : 100 % sur fonds propres VNF

Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées au cahier des charges

Les prix sont révisables

Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu:

- soit avec un entrepreneur unique
- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics qui concerne le droit de préférence à des entreprises adaptées.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé: Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Nombre de candidats :

• Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (40 %)
- Prix des prestations (40 %)
- Délai d'exécution (20 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 03 décembre 2012 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : ATM12-TR-DISPOSITIF-NIFFER

Renseignements complémentaires: La valeur technique sera appréciée en fonction de la pertinence des éléments figurant dans le mémoire technique que chaque candidat doit remettre à l'appui de son offre, et dont le contenu est le suivant, chaque sous-critère étant pondéré à 20 %.

- 1 Une note organisationnelle permettant d'assurer le maître d'ouvrage que le candidat dispose des moyens humains et matériels suffisants pour mener dans le respect des délais prévus au marché la mission proprement dite.
- 2 Une note technique détaillée et précise concernant la faisabilité de la mission au vu des critères environnementaux exprimées dans le CCTP.
- 3 Une note technique décrivant précisément les opérations de maintenance ultérieures à effectuer, ainsi que la facilité d'accès permettant ces opérations de maintenance.

- 4 Une note technique justificative décrivant les procédures d'exécution des travaux prenant en compte les contraintes de navigation exprimée dans le CCTP, note constituant un projet de PAQ (Plan d'Assurance Qualité).
- 5 Une notice retraçant le Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets de chantier (SOGED). Cette notice comprendra :

Les méthodes qui seront employées pour ne pas mélanger les différents déchets.

Les centres de stockage et/ou centres de regroupement et/ou unités de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents déchets ;

Les moyens de contrôle, de suivi et de traçabilité qui seront mis en oeuvre pendant les travaux.

Une visite du site des travaux est fortement recommandée, sans toutefois être obligatoire.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 octobre 2012

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Voies Navigables de France, Arrondissement Territorial de Mulhouse 14, rue de l'Est BP 31107, 68052 Mulhouse cedex, tél. : 03 89 45 29 14, télécopieur : 03 89 45 97 01, courriel : atm.sn-strasbourg@developpement-durable.gouv.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Voies Navigables de France Arrondissement Territorial de Mulhouse, 14, rue de l'Est BP 31107, 68052 Mulhouse cedex, tél. : 03 89 45 29 14, télécopieur : 03 89 45 97 01, adresse internet : http://www.marches-publics.gouv.fr/

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Voies Navigables de France Arrondissement Territorial de Mulhouse, 14, rue de l'Est BP 31107, 68052 Mulhouse cedex, tél. : 03 89 45 29 14, télécopieur : 03 89 45 97 01, adresse internet : http://www.marches-publics.gouv.fr/

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents sont fournis gratuitement aux candidats :

- soit sous format papier, sur demande écrite adressée à VNF-Arrondissement territorial de Mulhouse 14, rue de l'Est BP31107 68 052 Mulhouse Cedex tél: 0389452914 Fax 0389459701
- soit sous format numérique, à partir de la plate-forme de dématérialisation "https://www.marches-publics.gouv.fr" sous la référence publique "ATM12-TR-DISPOSITIF-NIFFER" après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.

Les conditions de remise des offres par voie électronique sont réputées être clairement indiquées dans le règlement de consultation.

Date limite d'obtention : 03 décembre 2012 à 16 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67010 Strasbourg, tél. : 03 88 21 23 23, télécopieur : 03 88 36 44 66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67010 Strasbourg, tél. : 03 88 21 23 23, télécopieur : 03 88 36 44 66

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : 2281300

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP BOAMP Publication intégrale

Département : 68 - Haut-Rhin

Rappel 1: 67 - Bas-Rhin

Classification CPF: 74